Image not found or type unknown

Marine life ne livrent pas

Par **atomixte**, le **13/01/2012** à **20:23**

bonjour

j'ai achete chez marine life des lampes pour mon aquarium pour un montant de 77.20 euros par carte bleue en date du 14/12/2011 pour une livraison le 16/12/2011. j'appelle le service sav mais il s'agit d'un secretariat exterieur qui ne peut rien faire. pour le paiement, ma carte bleue a été encaissée sous le nom d'entreprise REEF TECH. je ne suis ni rappelle par marine life ni contactee par mail.
impossible d'obtenir le remboursement malgre ma demande faite sur le site.
que puis je faire pour etre rembrousee ?
merci pour votre aide et dans l'attente de vous relire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés